

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 51

Artikel: Vaudois et Suisses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207367>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

distractions à la cour de Louis XV, représentait des scènes d'opéras en vogue : *le Huron, le Tableau parlant*, de Grétry; *la Folle journée*.

Cette mode de gilets à tapisseries dura jusqu'à la fin du règne de Louis XVI.

Que dire des boutons attachés à ces gilets ? Ils avaient la circonférence d'un écu de six livres, pièce légèrement plus large que notre pièce de cinq francs. Ils étaient en acier travaillé, en marcassite, en pierre fine et même en diamant.

Le comte d'Artois, celui qui fut plus tard Charles X, se faisait remarquer par ses boutons en pierre ou en émail, et couverts de miniatures reproduisant les beautés célèbres, des bustes antiques, des métamorphoses des dieux.

Enfin les musqués et les coureurs de ruelles portèrent sur leurs boutons le portrait de leurs belles et leur chiffre.

Quand vint l'époque révolutionnaire, les sujets d'ornementation changèrent avec la forme du gilet, qui se raccourcit. Le bouton porta les scènes de la Révolution, les portraits des hommes éminents du jour : Robespierre, l'homme le mieux poudré de France; Couthon, coiffé à l'oiseau royal; Henriot, Saint-Just, Fouquier-Tinville, Joseph Lebon, Jourdan, Marat, etc.

Sur quelques gilets intransigeants on voyait de charmantes petites guillotines encadrées dans des verres de montres bombées.

On sait à quelles extravagances les tailleurs se sont livrés depuis cinquante ans dans la coupe du gilet. Tantôt il se boutonne jusqu'au menton, tantôt il s'ouvre en cœur sur la poitrine, retenu par un seul bouton; tantôt il a des revers, tantôt il n'en a pas.

Ongle de roi.

On raconte que feu le roi Victor-Emmanuel I^e laissait pousser toute l'année l'ongle de l'un de ses doigts de pied. Le 1^{er} janvier, il coupait cet appendice, devenu long de plus d'un centimètre. Un orfèvre lui donnait le poli et le brillant de cette pierre qu'on appelle œil-de-chat, et l'enchaînait dans une monture en or rehaussée de diamants. Victor-Emmanuel offrait ce bijou à sa femme.

La comtesse Rosine en possédait déjà quarante !

Ce bijou — si on peut lui donner ce nom ? — avait pour le roi la valeur d'une amulette; il devait conjurer le mauvais sort.

Et puisque nous parlons ongles, encore ceci :

Savez-vous, chers lecteurs, combien de fois vous changez d'ongles dans votre vie ? Non ! Eh bien, voici des chiffres sérieux, pris sur des observations rigoureuses.

Les ongles de l'homme ou de la femme se renouvellent cent quatre-vingt-six fois dans l'espace de soixante-dix ans, moyenne de la vie humaine.

Si l'on conservait précieusement l'ongle de l'index, enfermé dans un étui, comme on le fait pour ménager certains arbres rares, au bout de soixante ans environ, on aurait un ongle de plus de deux mètres de longueur.

Mot d'enfant. — *Lili.* — Il a dû faire très chaud cette nuit.

La maman. — A quoi vois-tu ça ?

Lili. — Regarde le gazon. Il est couvert de sueur.

Vaudois et Suisses

Nous avons, il y a deux semaines, publié des couplets adressés par la « Société des tireurs de Lausanne » à la « Société fédérale des Carabiniers », réunie à Fribourg, en 1829.

Un de nos correspondants veut bien, aujourd'hui, nous communiquer des couplets qu'il a dressés, l'année suivante, donc en 1830, la « So-

ciété des Carabiniers », de Lausanne, à la « Société fédérale des Carabiniers », réunie à Berne.

Voici ces couplets, qui se chantaient sur l'air du *Dieu des bonnes gens*. Vous savez bien : « Il est un Dieu; devant lui, je m'incline, Pauvre et content, sans lui demander rien... etc. »

Salut ! enfants de l'antique Helvétie !
Trois fois salut ! tireurs confédérés !
Ainsi que vous, le plaisir nous rallie
Dans ces beaux lieux que Zwingue a fondés.
De l'union, le but qui nous rassemble
Dans tous les cœurs doit serrer les liens.
A cet espoir, tireurs, buvons ensemble
En vrais Helvétiens.

D'un noble orgueil le cœur bat d'être Suisse
Lorsqu'au milieu des bénits de la paix,
L'on voit toujours le plus mâle exercice
Seul présenter aux Suisses tant d'attrait.
O liberté ! cette fière énergie
Te garantit les plus fermes soutiens.
Carabiniers, buvons à la patrie
En vrais Helvétiens.

Nous commençons une nouvelle histoire.
Ah ! puissions-nous, dignes de nos aïeux,
Monter comme eux au temple de mémoire
Et de hauts faits nous illustrer comme eux !
Nous ceindrons le bandeaum de la gloire,
Si l'exigeait le plus cher de nos biens;
Et nous courrions de même à la victoire
En vrais Helvétiens.

Tireurs bernois, votre accueil plein de charmes,
De cette fête a formé l'agrément.
Aux Lausannois, à tous vos frères d'armes,
Son souvenir sera toujours présent.
A l'amitié, du ciel fille chérie,
Ouvrons nos cœurs par de nouveaux moyens,
Et de nouveau, buvons à la patrie
En vrais Helvétiens.

SOUS LA CENDRE DU PASSÉ

Au pied de l'échafaud.

Voici la copie d'une lettre adressée au major Davel, par une femme inconnue, dans le temps où il était détenu au Château de Lausanne (avril 1723). Cette lettre, non datée ni signée, ayant été interceptée, puis remise au prisonnier, on en a annexé une copie à la procédure.

C'est ici donc une copie conforme pour le style et l'orthographe à l'original figurant au dossier de la procédure.

« Monsieur,

« Dieu en me Crément, ma faite susceptible D'amour et de Pitié, pour des objets, qui en sont dignes. C'est donc pour vous mon cher Monsieur, que je me déclare en votre faveur, je suis du nombre de celles pour qui vous portez ces horribles chaines, Je prie Dieu qu'il flétrisse les cœurs de nos Princes, qu'il vous laisse vivre sans désirer de mourir; Je scay que les sages arbitres ont tout pouvoir sur vous, et s'ils peuvent vous ôter la vie, ne peuvent il pas aussi vous la rendre, en me faisant un sacrifice de votre pieuse personne, ne désirant que de finir mes Jours, avec une personne qui a d'aussy beaux sentiments que les Vôtres, mettant à part tout ce qu'il y a de Criminel; Je m'estimerais heureuse, si Dieu par sa bonté, me faisait un tel présent, Je le recevrais avec toute la reconnaissance dont je suis capable, Je suis, Monsieur Celle qui vit dans la crainte de pouvoir se dire un Jour

« Votre très humble
et très affectionnée

Servante.

(Non signée, non datée.)

« En attendant de me faire connoître,
J'espère qu'on le publierai. »

Au bas de la seconde page de la copie originale annexée au volume de la procédure, est écrite en allemand la note suivante :

« La lettre de l'inconnue elle-même a été remise au Major Davel, alors détenu au Château

de Lausanne. On ne sait ce que depuis elle est devenue. On s'était contenté d'en tirer préalablement une copie comme pièce justificative.

« La copie ci-dessus a été fidèlement transcrise de celle qui est annexée à la procédure dont le volume est conservé aux Archives cantonales. »

Le flair postal. — Un coiffeur de Lausanne a reçu, il y a quelque temps, une lettre dont l'adresse était ainsi :

« Monsieur....., coiffeur

» Lausanne

» De la gare, première rue gauche de la côté droit aux coin de la second rue qui travers. »

Et la poste a deviné l'épigrame.

Entre frère et sœur. — On dit que Dieu est partout, comment cela se peut-il ? demandait le plus jeune enfant de la famille.

— Je vais te l'expliquer, dit sa sœur, figure-toi un verre d'eau sucrée où le sucre est fondu. Le sucre est partout et tu ne le vois pas.

Patience ! — « Réfléchis bien à ce que tu fais, dit une vieille à sa bonne dont elle était mécontente; tu oublies qu'en compensation des mauvais moments que je te fais passer, je t'assure une rente à ma mort. »

— Je ne l'ai point oublié, dit la bonne; mais si encore on pouvait savoir quand cela arrivera, on prendrait courage.

Nos bons domestiques. — Un domestique disait de son maître :

« Cet homme-là est si froid, si serré, qu'il n'ouvre jamais la bouche; si je ne lisais pas ses lettres avant lui, je ne saurais jamais un mot de ses affaires ! »

*** Théâtre.** — Voici les spectacles de la semaine, au Théâtre :

Demain, dimanche 18 décembre, en matinée : *L'Aventurière*, pièce en 4 actes, de M. Emile Augier, et *Le voyage de M. Perrichon*, comédie en 4 actes de MM. Labiche et Martin. — En soirée : *Comme les feuilles*, comédie en 4 actes de Giuseppe Giacosa, et *Francs-Maçon*, vaudeville en 3 actes, de Roland et Leprince.

Mardi 20 décembre, représentation populaire.

Jeudi 22 décembre, soirée de gala, première représentation à Lausanne de *La Fleur merveilleuse*, pièce en 4 actes, en vers, de M. Miguel Zamacacoa.

* **Le Kursaal** en a fini depuis hier soir vendredi avec *Le Coup de Jarnac*. Fini n'est pas le mot, car cette pièce sera donnée encore une fois dimanche soir, pour répondre, paraît-il, à de nombreuses demandes.

Mais les pièces qui actuellement tiennent l'affiche et la tiennent bien, ce sont : *La Cagnotte*, et la *Chanson de Fortunio*, deux pièces qui n'ont pas semblable succès que « *Le Coup de Jarnac* », mais qui n'attirent pas moins de spectateurs. Elles sont, il faut le dire, admirablement montées et interprétées. *Le Kursaal*, sur ce point, a sa réputation faite et l'affluence du public à chaque nouveau spectacle la raffermi de jour en jour.

* **La dernière.** — C'est lundi 19 courant, à 5 h. et 8 h., que M. Thuillard terminera la première série des conférences avec projections, qu'il a faites dans la salle du Conservatoire de musique, rue du Midi, sous le titre : « Promenades d'art en Italie ». Le sujet que traitera lundi M. Thuillard est : *Les grandes basiliques de Rome*.

Le lundi 23 janvier, commencera la seconde série.

* **Pour les chanteurs.** — Nous avons reçu le « Chansonnier de la Société cantonale des Chanteurs vaudois », imprimé par la Société des Imprimeries réunies. Nous en parlerons samedi prochain.

Soupe à la Maizena (maigre).

Délayez 50 grammes de Maizena dans 1 1/2 litre de lait bouilli, ajoutez un peu de sel; laissez bouillir pendant 2 ou 3 minutes en tournant. Sucrez la soupe suivant votre goût.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO